

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE</b> <b>CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-2</b>  <b>19SGADL0039</b>

**SEANCE DU**  
**2 MAI 2019**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>48</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>26 avril 2019</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>3 mai 2019</b>

<b>OBJET :</b> <b>Compte administratif 2018 - Vote</b> <b>(pour tous les budgets)</b>
---

<b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 67</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 53</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 14</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 19</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 4</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 02 mai à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Bernard DURAND - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Felix MORENO - M. Dominique RAVAUT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Noël VALETTE -

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Philippe BAUMEL  
Mme Josiane GENEVOIS  
M. David MARTI  
Mme Marie ROUSSEAU  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)  
M. FRIZOT (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)  
Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)  
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)  
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)  
M. DUBAND (pouvoir à M. Felix MORENO)  
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
Mme FERRY (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)  
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)  
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)  
Mme RAMES (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
Mme BERARD (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)  
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)  
M. MICHEL (pouvoir à M. Gilles DUTREMBLE)  
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Gilbert COULON)  
Mme REYES (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
M. JAUNET (pouvoir à M. Pierre-Etienne GRAFFARD)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Roger BURTIN



Vu l'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales relatif au vote du compte administratif,

Le rapporteur expose :

« L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires. A la clôture de l'exercice, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il est établi le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget au niveau du chapitre des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote, qui doit intervenir avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

### **Partie I - Compte administratif - Budget Principal**

L'exercice 2018, a été marqué à son tour par la volonté d'assurer une stricte maîtrise des charges de fonctionnement pour faire face, au mieux, à la stabilité des recettes issues notamment des impôts et taxes, voire à la baisse (exemple des dotations).

Par ailleurs, cela s'est inscrit dans une orientation affirmée de l'exécutif communautaire, de permettre à la communauté urbaine de réaliser un haut niveau d'investissement, tout en préservant les ratios financiers en fonctionnement.

Globalement, les résultats de l'exercice 2018 montrent que la collectivité a maintenu et préservé sa situation financière à un niveau satisfaisant.

#### **I - La section de fonctionnement**

##### **1 - Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2018 s'élèvent à 59 632 437 €, soit une consommation à hauteur de 95% du budget total voté. Elles sont en hausse de plus de 0,71% par rapport au compte administratif 2017.

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	CA18/ CA17
<b>Charges à caractère Général (011)</b>	<b>22 371 865</b>	<b>24 453 819</b>	<b>25 133 182</b>	<b>23 651 897</b>	<b>5,72%</b>
<i>Politique des déchets</i>	<b>8 453 439</b>	8 324 360	8 749 360	<b>8 432 306</b>	-0,25%
<i>Voirie</i>	<b>3 216 730</b>	3 385 000	3 311 572	<b>3 241 052</b>	0,76%
<i>Transport scolaire et signalisation</i>	<b>4 462 831</b>	4 459 214	4 444 214	<b>4 294 787</b>	-3,77%
<i>Logistique, eaux pluviales et bureau d'études</i>	<b>1 724 673</b>	3 283 000	3 503 930	<b>3 124 154</b>	81,14%
<i>Développement économique</i>	<b>226 117</b>	310 940	295 639	<b>280 327</b>	23,97%
<i>Urbanisme et habitat</i>	<b>359 799</b>	379 000	567 182	<b>536 251</b>	49,04%
<i>Formation et prévention</i>	<b>232 529</b>	294 460	286 960	<b>214 750</b>	-7,65%
<i>Systèmes d'information et méthodes</i>	<b>539 808</b>	608 265	562 128	<b>520 533</b>	-3,57%
<i>Administration générale, bâtiments, juridique et foncier</i>	<b>2 837 441</b>	3 059 580	3 104 357	<b>2 763 352</b>	-2,61%
<i>Communication</i>	<b>318 498</b>	350 000	307 840	<b>244 384</b>	-23,27%
<b>Charges de personnel (012)</b>	<b>18 188 796</b>	<b>19 273 136</b>	<b>19 273 136</b>	<b>18 706 972</b>	<b>2,85%</b>
<b>Atténuations de produits (014)</b>	<b>7 698 305</b>	<b>7 754 489</b>	<b>7 783 087</b>	<b>7 782 813</b>	<b>1,10%</b>
<i>Attributions de compensation</i>	<b>4 578 321</b>	4 569 433	4 569 433	<b>4 569 427</b>	-0,19%
<i>Dotation de solidarité communautaire</i>	<b>3 013 524</b>	3 090 056	3 089 722	<b>3 089 508</b>	2,52%
<i>Autres reversement de fiscalité (Taxe de séjour, etc)</i>	<b>106 460</b>	95 000	123 932	<b>123 878</b>	16,36%
<b>Dépenses imprévues (022)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>834 526</b>	<b>0</b>	
<b>Autres charges de gestion courante (65)</b>	<b>9 098 215</b>	<b>7 261 429</b>	<b>7 281 441</b>	<b>7 267 616</b>	<b>-20,12%</b>
<i>Politique de la ville</i>	<b>771 725</b>	761 725	761 725	<b>761 725</b>	-1,30%
<i>Développement économique</i>	<b>374 000</b>	410 405	414 111	<b>406 651</b>	8,73%
<i>Développement territorial et contractualisation</i>	<b>204 000</b>	211 000	211 000	<b>211 000</b>	3,43%
<i>Tourisme</i>	<b>349 000</b>	349 000	349 000	<b>349 000</b>	0,00%
<i>Enseignement supérieur</i>	<b>39 750</b>	147 750	194 320	<b>192 070</b>	383,19%
<i>TIC</i>	<b>23 000</b>	27 000	27 000	<b>26 609</b>	15,69%
<i>Développement durable</i>	<b>8 000</b>	29 100	29 100	<b>29 100</b>	263,75%
<i>Contribution SDIS</i>	<b>3 751 132</b>	3 750 000	3 741 696	<b>3 740 851</b>	-0,27%
<i>Rémunération eaux pluviales et incendie</i>	<b>2 042 839</b>	0	0	<b>0</b>	
<i>Participation budget transports</i>	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	
<i>Participation budget écomusée</i>	<b>736 357</b>	736 357	684 049	<b>684 049</b>	-7,10%
<i>Indemnités des élus et frais de missions</i>	<b>372 226</b>	369 911	369 911	<b>369 710</b>	-0,68%
<i>Subventions diverses (UFASEC, entente sportive, aerodrome de Pouilloux, COS, TZTZG, chemins ruraux ...)</i>	<b>426 186</b>	469 181	499 529	<b>496 851</b>	16,58%
<b>Charges financières (66)</b>	<b>1 741 763</b>	<b>2 232 244</b>	<b>2 232 244</b>	<b>2 205 915</b>	<b>26,65%</b>
<i>Intérêts de la dette</i>	<b>1 927 809</b>	2 286 500	2 286 500	<b>2 260 171</b>	17,24%
<i>ICNE</i>	<b>-188 156</b>	-54 256	-54 256	<b>-54 256</b>	-71,16%
<i>Autres frais</i>	<b>2 110</b>				-100,00%
<b>Charges exceptionnelles (67)</b>	<b>114 267</b>	<b>74 100</b>	<b>96 065</b>	<b>17 222</b>	<b>-84,93%</b>
<i>Indemnités</i>	<b>113 562</b>	25 000	25 000	<b>6 809</b>	-94,00%
<i>Charges diverses</i>	<b>705</b>	49 100	71 065	<b>10 414</b>	1377,10%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>59 213 211</b>	<b>61 049 217</b>	<b>62 633 681</b>	<b>59 632 437</b>	<b>0,71%</b>
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>7 026 095</b>	<b>4 829 904</b>	<b>7 760 306</b>	<b>7 754 548</b>	<b>10,37%</b>
<i>Amortissements et étalement de charges (042)</i>	4 413 396	4 829 904	4 514 904	3 804 242	-13,80%
<i>Réaménagement (043)</i>	770 000	0	0	0	
<i>675-676 Cessions (042) Valeur comptable-Différence réel</i>	1 842 699		3 245 402	3 950 306	114,38%
<b>Autofinancement (023)</b>		<b>3 779 574</b>	<b>5 782 746</b>	<b>0</b>	
<i>Capital de la dette</i>		3 779 574	3 779 574	0	
<i>Travaux</i>		0	2 003 172	0	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>66 239 306</b>	<b>69 658 695</b>	<b>76 176 734</b>	<b>67 386 985</b>	<b>1,73%</b>

## **1-1/ Les charges à caractère général – Chapitre 011 : 23 651 897 €**

Les charges à caractère général ont été réalisées à hauteur de 94% de la dotation et s'affichent en hausse de 5,7% par rapport à 2017.

Toutefois, il est important de noter qu'il a été procédé à un changement important de chapitre budgétaire au titre de la gestion des eaux pluviales et de l'incendie.

Les postes les plus importants concernent :

**La politique des déchets pour 8,4 M€** consacrés aux prestations de traitement des ordures ménagères (OMR), des emballages et déchets verts, de la location et entretien de matériel, de la maintenance du parc des bacs roulants notamment. La dotation 2018 a été consommée à hauteur de 96 %. Ce poste enregistre une légère diminution de 0,25% par rapport à 2017.

**La politique transport scolaire pour plus de 4,3 M€** intègre les marchés correspondants, le remboursement des frais de transport des élèves du premier degré aux communes, les dépenses de location et maintenance du mobilier ainsi que la signalisation lumineuse et les fournitures afférentes. Cette politique est en baisse de 3,7%. Cela s'explique notamment par le fait que sur l'année 2017, il avait été procédé aux remboursements d'arriérés aux communes et différentes variations de lignes (doublages).

**Les dépenses voirie pour plus de 3,2 M€** sont en augmentation de 0,76% par rapport à l'exercice 2017. Elles sont consacrées, comme les années précédentes, principalement à la mise en œuvre du programme pluriannuel d'entretien de voirie mais aussi à l'acquisition de fournitures de voirie, de prestations de nettoyage, à l'évacuation des déchets de voirie et à l'élague.

**La logistique pour 1.8 M€** dont les principaux postes de dépenses sont l'achat de carburant, de fournitures et notamment de pièces détachées et d'outillage pour les ateliers, de prestations d'entretien, de réparations du matériel.

**La défense incendie et les eaux pluviales pour 1,3 M€.** L'année 2018 a été marquée pour la gestion de cette compétence par la mise en œuvre de la régie directe. Pour mémoire, auparavant, les prestations d'exploitation du pluvial et de l'incendie étaient rémunérées à Véolia à travers des subventions et participations (chapitre 65) conformément aux dispositions du contrat d'affermage.

**La politique développement économique pour 280 327 €** avec notamment la prise en charge de cotisations, de transport des étudiants, de la prospection et promotion via le SIMI, et de réalisation d'études (Elargissement du PCET au PCAET et AMO mission de fin de contrat de la DSP THD notamment).

Les autres dépenses concernent le suivi animation de l'OPAH pour 260 572 €, la formation et la prévention (214 750 €), les systèmes d'information et méthodes (520 533 €), l'administration générale, les bâtiments, les fluides, les assurances, les impôts ... (2 763 352 €) et la communication (244 384 €).

## **1-2/ Les Charges de personnel – Chapitre 012 : 18 706 972 €**

En augmentation de 2,85 % par rapport à l'exercice 2017, les charges de personnel intègrent cette année les dépenses d'intérim pour 228 000 € et la création de 8 postes dans le cadre de la mise en place de la régie intéressée en eau et assainissement. A noter que ces dernières dépenses sont intégralement remboursées par les budgets annexes concernés.

Les charges de personnel intègrent également les évolutions réglementaires telles que l'augmentation du SMIC et des différents taux de cotisation ainsi que le glissement vieillesse-technicité.

Au 31 décembre 2018, les effectifs de la CUCM sont de 443 dont 432 affectés au budget général et 11 au budget écomusée.

### **1-3 / Les atténuations de produits – Chapitre 014 : 7 782 813 €**

Les dépenses réalisées concernent essentiellement le versement de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité aux communes. Elles incluent également le reversement de la taxe de séjour à l'office du tourisme communautaire.

Ce chapitre est en augmentation de 1,1% car il tient compte de l'abondement de l'enveloppe de la Dotation de Solidarité Communautaire, permettant désormais à chaque commune de bénéficier d'une partie de l'enveloppe.

### **1-4 / Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 7 267 616 €**

Comme indiqué précédemment, le chapitre 65 affiche une forte baisse de 20% en raison du changement d'imputations budgétaires dans le cadre de la nouvelle gestion du pluvial et de l'incendie.

Les charges de gestion courante intègrent les dépenses obligatoires de la collectivité, telles que le contingent SDIS pour 3 740 851 € et la subvention versée au budget annexe écomusée pour 684 049 €.

Ce chapitre intègre également l'ensemble des subventions à divers organismes, telles que les subventions versées à Ecosphère, l'Agence d'urbanisme, l'Office du tourisme communautaire, AGIRE, au COS, aux différentes associations et la participation de la CUCM à l'entretien des chemins ruraux. Il intègre également le paiement des indemnités des élus.

### **1-5 / Les charges financières – Chapitre 66 : 2 205 915 €**

Les charges financières de l'exercice 2018 sont en hausse de 26% par rapport à 2017, année marquée de façon exceptionnelle par une forte baisse liée aux réaménagements d'emprunts.

### **1-6 / Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 17 222 €**

Elles correspondent principalement à des remboursements de trop perçu, à des annulations de titres, aux paiements de franchises et à des indemnités versées dans le cadre de protocoles transactionnels.

## **2 – Les recettes de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2018 s'élèvent à 72 790 888€ et sont en hausse de 2% par rapport à l'année 2017. Cependant, il est à noter que cette augmentation résulte pour partie de recettes exceptionnelles.

Recettes de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	CA18/CA17
<b>Résultat de fonctionnement reporté (002)</b>			<b>3 248 566</b>		
<b>Atténuations de charges (013)</b>	<b>702 356</b>	<b>32 000</b>	<b>32 000</b>	<b>76 406</b>	<b>-89,12%</b>
<b>Produits des services (70)</b>	<b>1 020 448</b>	<b>1 806 125</b>	<b>1 846 125</b>	<b>1 466 006</b>	<b>43,66%</b>
<b>Impôts et taxes ( 73)</b>	<b>43 465 121</b>	<b>43 337 199</b>	<b>43 352 199</b>	<b>43 534 729</b>	<b>0,16%</b>
<i>Produits des impôts directs</i>	17 579 541	17 840 022	17 840 022	17 781 158	1,15%
<i>CVAE</i>	4 830 980	5 505 000	5 505 000	5 548 574	14,85%
<i>TASCOM</i>	1 686 454	1 330 000	1 330 000	1 367 167	-18,93%
<i>IFER</i>	861 533	857 000	857 000	865 461	0,46%
<i>AC</i>	1 473 312	1 474 135	1 474 135	1 473 312	0,00%
<i>FNGIR</i>	6 063 042	6 063 042	6 063 042	6 056 532	-0,11%
<i>FPIC</i>	1 322 406	1 315 000	1 315 000	1 305 908	-1,25%
<i>TEOM</i>	8 775 409	8 858 000	8 858 000	8 909 861	1,53%
<i>Taxe de séjour</i>	106 460	95 000	110 000	118 585	11,39%
<i>Rôles supplémentaires</i>	765 984			108 171	-85,88%
<b>Dotations, subventions et participations (74)</b>	<b>22 410 175</b>	<b>22 004 783</b>	<b>22 051 353</b>	<b>22 391 514</b>	<b>-0,08%</b>
<i>Dotation globale de fonctionnement</i>	15 658 253	15 428 818	15 428 818	15 435 949	-1,42%
<i>Dotation Générale de décentralisation</i>	2 043 208	1 969 962	1 969 962	2 039 388	-0,19%
<i>Subventions et participations</i>	302 903	507 565	554 135	508 494	67,87%
<i>DCRTP</i>	3 331 438	3 181 438	3 181 438	3 331 438	0,00%
<i>Compensations</i>	912 711	917 000	917 000	896 813	-1,74%
<i>FCTVA Fonctionnement</i>	161 662			179 432	10,99%
<b>Autres produits de gestion courante (75)</b>	<b>1 999 395</b>	<b>1 631 000</b>	<b>1 631 000</b>	<b>2 077 691</b>	<b>3,92%</b>
<i>Revenus des immeubles</i>	518 777	550 000	550 000	543 102	4,69%
<i>Remboursement de taxes</i>	162 167				-100,00%
<i>Soutiens politique des déchets</i>	1 318 451	1 081 000	1 081 000	1 534 589	16,39%
<b>Produits financiers (76)</b>	<b>696 020</b>	<b>695 913</b>	<b>695 913</b>	<b>695 912</b>	<b>-0,02%</b>
<i>Remboursements intérêts</i>	2 691	2 584	2 584	2 584	-3,99%
<i>Fonds de soutien</i>	693 329	693 329	693 329	693 328	0,00%
<b>Produits exceptionnels (77)</b>	<b>1 054 369</b>	<b>116 500</b>	<b>2 323 727</b>	<b>2 548 630</b>	<b>141,72%</b>
<i>Sinistres, dégrèvements, mandats annulés</i>	130 249	70 000	70 000	213 551	63,96%
<i>Autres produits exceptionnels</i>		46 500		81 353	
<i>Produits des cessions (775)</i>	924 120		2 253 727	2 253 727	143,88%
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>71 347 884</b>	<b>69 623 520</b>	<b>75 180 883</b>	<b>72 790 889</b>	<b>2,02%</b>
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>1 998 833</b>	<b>35 175</b>	<b>995 851</b>	<b>995 725</b>	
<i>Transfert charges financières - Différence réel (042)</i>	1 228 833		991 676	991 675	
<i>Etalement de charges (043)</i>	770 000				
<i>Amortissement subventions</i>		35 175	4 175	4 050	
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>73 346 717</b>	<b>69 658 695</b>	<b>76 176 734</b>	<b>73 786 614</b>	<b>0,60%</b>

## **2-1/ Les impôts et taxes – Chapitre 73 : 43 534 729 €**

Les impôts et taxes représentent près de 60% des recettes réelles encaissées par la collectivité et sont en augmentation globalement de 0,16 %.

Le produit de la fiscalité ménages et économique est en augmentation de 1,1% globalement (+156 323 € pour la cotisation foncière des entreprises et +61 458 € pour la taxe d'habitation) et de 1,53% pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (+134 452 €).

Concernant, le produit de TASCOM, celui-ci apparaît en baisse de 18,9% par rapport à l'année dernière. Pour mémoire, l'année 2017 avait comptabilisé une augmentation exceptionnelle de ce produit à hauteur de 33%, car à partir du 1<sup>er</sup> janvier, les établissements qui avait une surface de vente de détail supérieure à 2 500 m<sup>2</sup> ont été soumis au versement d'un acompte de 50% de la taxe due au titre de l'année suivante. Les entreprises concernées ont donc dû s'acquitter de la TASCOM 2017 et d'un acompte de la TASCOM 2018, égal à 50% de la taxe 2017. L'acompte versé en 2017 étant ensuite déduit de la TASCOM due pas ces entreprises au titre de 2018.

La recette de CVAE quant à elle, est en augmentation de 14,8%.

Enfin, les rôles supplémentaires s'élèvent à 108 171 € (montant équivalent à celui de l'année 2014).

## **2-2/ Les dotations, subventions et participations – Chapitre 74 : 22 391 514 €**

Les dotations, subventions et participations sont en baisse de 0,08% en 2018 par rapport à 2017, en raison de la diminution de la dotation globale de fonctionnement de 1,4% avec notamment la poursuite de l'écrêtement de la part CPS (compensation part salaires) de la dotation de compensation de 2,09% afin de financer l'actualisation annuelle des données de population et les mouvements des périmètres intercommunaux.

Il est précisé, que cette baisse est par ailleurs minorée, en raison du changement de comptabilisation budgétaire des recettes perçues dans le cadre des remboursements des CUI CAE et emplois d'avenir (150 084 €) notamment. Celles-ci étaient auparavant constatées au chapitre 013.

Ce chapitre constate également le versement de la dotation générale de décentralisation, des allocations compensatrices des exonérations accordées par l'Etat et de l'encaissement du FCTVA en fonctionnement au titre des dépenses d'entretien de voirie et des bâtiments (179 432 €).

## **2-3/ Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75 : 2 077 691 €**

Les autres produits de gestion courante affiche une hausse de 3,92% en 2018 par rapport à 2017 et s'explique par la régularisation de liquidatifs dans le cadre des soutiens perçus au titre de la politique des déchets de la part de Citéo et Ocade 3<sup>E</sup> notamment. Ce chapitre constate également les revenus des immeubles pour 543 102 €.

## **2-4/ Produits des services – Chapitre 70 : 1 466 006 €**

Les produits des services et du domaine sont de fait en augmentation, car ils intègrent les remboursements des budgets annexes au titre des charges de personnel.

Ce chapitre enregistre également les redevances encaissées dans le cadre de l'utilisation du domaine public, à la gestion des déchets et à des prestations de service.

Il constate entre autres, les recettes issues de la valorisation des déchets comme l'aluminium, l'acier, le verre, le carton et le plastique et qui sont intégralement reversées à Creusot Montceau Recyclage.

## **2-5/ Produits exceptionnels – Chapitre 77 : 2 548 630 €**

Par définition, ce chapitre enregistre des produits exceptionnels perçus principalement dans le cadre des remboursements d'assurances pour différents sinistres et des dégrèvements sur impositions.

Il constate également les produits des cessions de terrains et de véhicules dont le montant total enregistré sur 2018 est de 2 253 727 € car il constate la recette concernant la cession d'un terrain à LIDL pour 1,8M€.

## 2-6/ Produits financiers – Chapitre 76 : 695 912 €

Ce chapitre constate le versement annuel de l'aide accordée au titre du fonds de soutien dans le cadre de la sortie des emprunts structurés.

## 2-7/ Les atténuations de produits – Chapitre 013 : 76 406 €

Ce chapitre ne retrace plus que les remboursements des indemnités journalières versées par la CPAM en cas d'arrêts maladie notamment ou du fonds d'insertion des personnes handicapées.

## 3 – La chaîne de l'épargne

**L'épargne brute**, correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, est préservée à un niveau très satisfaisant à un montant de plus de 13,1 M€.

Elle est donc en hausse de 8,4% mais résulte en partie de certains événements exceptionnels (recettes de cession par exemple).

**Le taux d'épargne brute** (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement), est pour l'exercice 2018 de 18% et donc en augmentation de 1 point par rapport à l'exercice 2017.

Cela situe le taux d'épargne brute de la communauté urbaine à un niveau favorable au regard des ratios communément admis en analyse financière (un taux de plus de 10%) et qui pour mémoire, permet de mesurer la capacité de la collectivité à investir.

**L'épargne nette dégagée**, après prise en compte du remboursement du capital de la dette, s'élève à plus de 8,3 M€ et est, de la même manière, maintenue à un niveau satisfaisant.

Fonctionnement	CA 2017	CA 2018	CA18/CA17
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) <sup>(a)</sup>	71 347 884	72 790 888	2,02%
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) hors intérêts <sup>(b)</sup>	57 471 450	57 426 522	-0,08%
<b>Epargne de gestion</b> <sup>(c=a-b)</sup>	13 876 434	15 364 366	10,72%
Intérêts de la dette <sup>(d)</sup>	1 741 763	2 205 915	26,65%
<b>Epargne brute</b> <sup>(e=c-d)</sup>	12 134 671	13 158 451	8,44%
Remboursement capital de la dette <sup>(f)</sup>	4 837 291	4 839 439	0,04%
<b>Epargne nette</b> <sup>(g=e-f)</sup>	7 297 380	8 319 012	14,00%

Par ailleurs, il est à noter que la capacité de désendettement (encours de la dette sur l'épargne brute) est relativement stable par rapport à l'année dernière. Celle-ci s'élève au 31 décembre 2018, à 5,3 années et est bien en dessous du seuil critique de 12 ans.

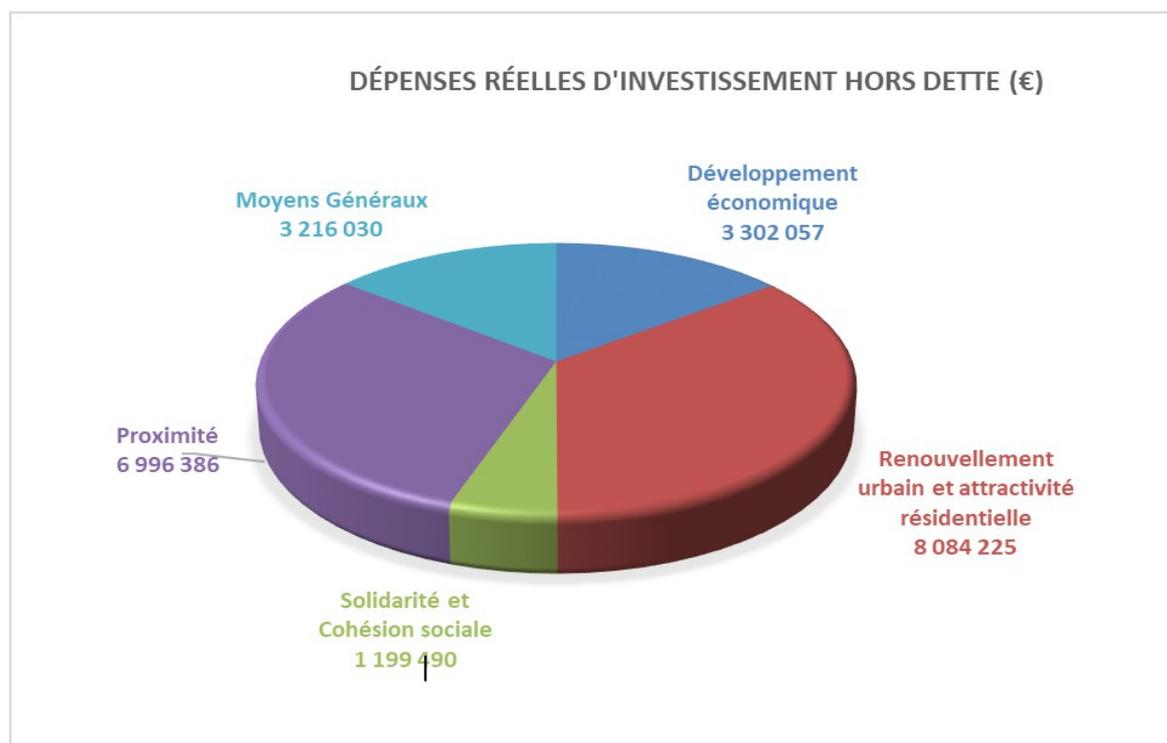
## II – L'investissement

### 1 – Les dépenses d'investissement

**Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 27 603 049 €,** dont 4 839 973 € concernent le remboursement du capital de la dette.

Les restes à réaliser s'élèvent à 3 516 310,17 € et portent ainsi le taux prévisionnel de réalisation de l'exercice 2018 à 86%.

La répartition par politique (hors restes à réaliser) s'établit comme suit :



**En politique développement économique,** il a été réalisé 3 302 057 € sur une dotation de 4 221 013 M€, soit une réalisation à hauteur de 78%. Elle inclut principalement, la poursuite des travaux réalisés pour l'aménagement de la zone Coriolis pour 1 284 157 €, la participation versée dans le cadre du projet de la RCEA de 1 000 000 €, les travaux de réfection de la toiture du centre Condorcet pour 182 000 €, le fonds d'aide au règlement immobilier au bénéfice de 3 entreprises pour un total versé de 170 959 €, des aménagements du site industriel au Creusot pour 190 405 €, le projet du site Technopolitain pour 111 932 € et les travaux d'extension du réseau haut débit d'un montant de 178 619 €.

**En politique renouvellement urbain et attractivité résidentielle,** sur une dotation de 10 488 302 €, il a été réalisé 8 084 225 M€, soit 77% du budget voté.

1 096 960 € ont été consacrés pour le port de Montceau-les-Mines, 682 775 € pour la centralité de Montceau, 558 986 € dans le cadre du projet Mach 2, 4 188 895 € dans le cadre de la restructuration du quartier de la gare et du pont dalle au Creusot, 122 759 € pour le Clos de la poste à Montchanin, 381 815 € de subventions ont été versées au titre de l'OPAH, 119 476 € dans le cadre de l'opération BIMBY, 204 673 M€ pour la montée en débit communautaire et 202 358 € pour la maison Perrusson.

**En politique solidarité et cohésion sociale**, il a été réalisé 1 199 490 € sur un budget de 1 844 182 €, soit une réalisation de 65% avec principalement des dépenses de mise en accessibilité pour 84 000 €, des travaux pour les aires d'accueil des gens du voyage dont l'aire de grand passage pour 726 000 € et le versement à l'OPAC d'une subvention d'équipement d'un montant de 322 551 € pour les opérations de démolition, de construction de réhabilitation, d'amélioration de la qualité de service et de résidentialisation de logements qu'il réalise dans le cadre des politiques de rénovation urbaine.

**En proximité**, les dépenses s'élèvent à 6 996 386 € pour une dotation de 8 823 368 €, soit une réalisation à hauteur de 79 %. De façon non exhaustive, 1 678 724 € ont été consacrés au programme pluriannuel de voirie, 1 928 180 € ont été dépensés au titre des aménagements urbains dans les communes (lycée Lavoisier et aménagement du parking de la piscine au Creusot, route de Mâcon à Blanzay, aménagement place du Prieuré à Perrecy, aménagement du centre bourg à Saint-Laurent, aménagement des abords de la Micro-crèche à Gourdon, aménagement de la rue Pautet à Ciry-le-Noble, aménagement de la rue Jean Didier à Montceau-les-Mines...). Il a également été consacré 913 492 € d'investissement pour les déchèteries et l'acquisition de containers et de bacs, 674 600 € pour les ouvrages d'art (Pont de Lucy et passerelle Condorcet à Montceau, étude de l'OA rue Lucien Sampaix à Saint-Vallier), 670 611 € pour les eaux pluviales (extension, renouvellement de réseaux, création de regard notamment) et 212 189 € pour la mise en conformité des carrefours et arrêts de bus.

Enfin, 3 216 029 M€ ont été consacrés aux moyens généraux (Parc roulant, travaux bâtiments communautaires, création d'une aire de lavage au centre technique sud et aux acquisitions foncières notamment) et 4 839 973 M€ au remboursement du capital de la dette.

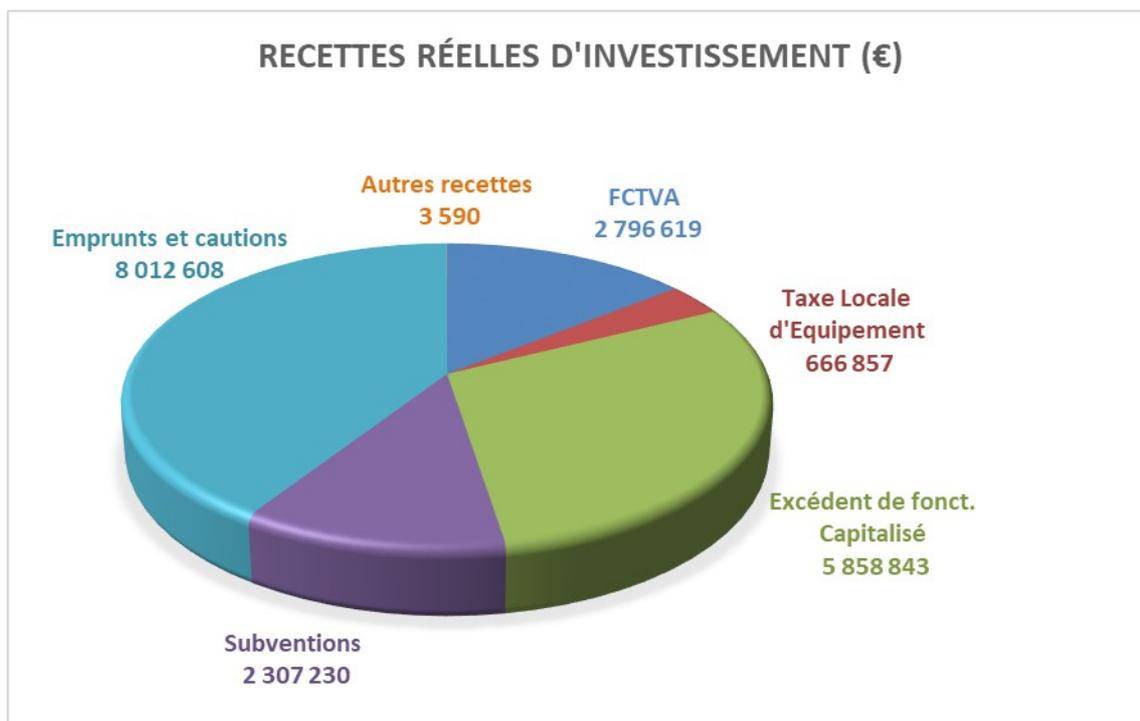
## **2 – Les recettes d'investissement**

**Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 19 645 747 €** et comprennent principalement :

9 322 319 € de dotations et fonds propres, tels que 2 796 619 € de FCTVA, 666 857 € de produit de taxe d'aménagement et 5 858 843 € d'excédent de fonctionnement capitalisé lié aux résultats 2017.

Les subventions pour 2 307 230 € et qui concernent principalement :

- Les travaux d'aménagement à Coriolis pour 373 336 € du Conseil Régional et de l'Etat,
  - La restructuration du quartier de la gare pour 620 237 €,
  - Le solde de la subvention attribuée par le FEDER dans le cadre du financement des travaux du site industriel d'un montant de 343 000 € et qui étaient en attente de paiement depuis 2 ans,
  - L'aire de grand passage des gens du voyage et le solde des subventions versées pour la réhabilitation énergétique des bâtiments des 3 aires (214 326 € ont été versés par l'Etat),
  - La rénovation du port de plaisance et sa requalification ainsi que la capitainerie de Montceau-les-Mines pour 259 850 €,
- 8 000 000 € d'emprunt auprès de la Banque Postale et de l'Agence France Locale.



Enfin, il est précisé que le montant des restes à réaliser 2018 pour les recettes d'investissement s'élève à 3 423 646 €.

### III – Résultats de l'exercice 2018

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement dégage un excédent de 6 399 629 € et la section d'investissement réalise un déficit de 1 198 478,83 €, soit un excédent global pour l'exercice 2018 de 5 201 150,17 €.

Ces résultats une fois corrigés des résultats de l'exercice antérieur sont ramenés à 9 648 195,60 € d'excédent pour la section de fonctionnement et 6 650 022,16 € de déficit pour la section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 2 998 173,44 €.

Cet excédent, après prise en compte des restes à réaliser en dépense et recette d'investissement est ramené à 2 905 509,27€.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'une délibération distincte.

## **Partie II -Compte administratif -Budget annexe Eau**

L'année 2018 a été la première année d'exécution du nouveau mode de gestion en régie intéressée. La réalisation se présente de la manière suivante :

### **I -Les dépenses d'exploitation pour 10 279 573 € HT**

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018 (BTV)	CA 2018	Réalisation
Charges à caractère Général (011)	334 092	5 972 000	5 848 629	97,93%
Charges de personnel (012)		324 000	297 665	91,87%
Attenuation de produits (014)		1 500 000	1 500 000	100,00%
Autres charges de gestion courante (65)	120 568	1 244 322	1 058 577	85,07%
Charges financières (66)	264 379	278 908	271 930	97,50%
Charges exceptionnelles (67)	30 501	445 500	251 149	56,37%
Dépenses imprévues (022)		499 000		0,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>749 541</b>	<b>10 263 730</b>	<b>9 227 950</b>	<b>89,91%</b>
Opérations d'ordre (042)	1 046 154	1 346 154	1 051 623	78,12%
Opérations d'ordre - Intérieur section (043)				
Autofinancement (023)		4 233 359		0,00%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 795 695</b>	<b>15 843 243</b>	<b>10 279 573</b>	<b>64,88%</b>

Les dépenses de fonctionnement comprennent, en grande partie, les dépenses liées au contrat de régie intéressée.

Les charges à caractère général hors régie intéressée concernent l'achat d'eau pour 419 961 €, l'entretien et la maintenance des barrages et réserves d'eau du territoire pour 65 518 €, la surveillance réglementaire des barrages pour 16 904 € et le paiement des taxes foncières pour un montant global de 148 518 €.

Les charges à caractère général dans le cadre de la régie intéressée sont constituées des remboursements de l'ensemble des dépenses réglées par le régisseur CME. Elles s'élèvent à 5 140 500 € et se répartissent ainsi :

- Frais de gestion clientèle et de la réalisation d'analyses pour 533 700 €,
- Frais d'énergie pour 387 500 €,
- Charges de personnel pour 2 457 000 €,
- Entretien des installations, des réseaux, achat des produits d'entretien pour 616 000 €,
- Frais de sous-traitance pour 300 000 €,
- Loyers pour 220 000 €,
- Entretien des engins et du matériel roulant pour 284 000 €,
- Assurances pour 32 000 €,
- Frais de télécommunication pour 94 000 €,
- Taxes pour 210 000 €.

Il est précisé que les factures pour remboursement par la collectivité n'ont pas été toutes transmises par CME avant la clôture de l'exercice. Ainsi une partie de ces charges a fait l'objet de rattachements à l'exercice, afin de les comptabiliser au titre de l'exercice 2018.

Par ailleurs, le remboursement des charges de personnel du budget annexe au budget principal s'élève à 297 665 €.

Les atténuations de produits s'élèvent à 1 500 000 €. Elles comprennent le reversement des redevances perçues aux Agences de l'Eau.

Les charges de gestion courante comprennent principalement la contribution aux services centraux (643 200 €) et la redevance annuelle versée au régisseur dans le cadre des renouvellements de compteurs (312 000 €).

Le remboursement des intérêts de la dette s'élève quant à lui à 271 930 €.

Enfin, les charges exceptionnelles, ont été en partie consacrées à la protection de la ressource Sorme, via le suivi agronomique et l'aide à la mise en œuvre des programmes réglementaires et volontaires d'actions agricoles confiés à la Chambre de l'Agriculture, et au partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (33 149 €). Ces charges comprennent également le versement du résultat et de l'intéressement au régisseur (218 000 €), montant qui a fait l'objet d'un rattachement dans l'attente du compte d'exploitation définitif de l'année 2018.

Les dépenses d'ordre sont principalement liées aux opérations d'amortissement.

## II -Les recettes d'exploitation pour 14 526 550 € HT

Recettes de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Surtaxes (70)	2 470 140	13 850 000	13 858 805	100,06%
Subventions et participations (74)	240 322	240 000	243 121	101,30%
Fonds de soutien (76)	24 089	24 089	24 089	100,00%
Produits exceptionnels (77)			24 462	
Excédent de fonct. reporté (002)		1 353 074		0,00%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 734 550</b>	<b>15 467 163</b>	<b>14 150 477</b>	<b>91%</b>
Opérations d'ordre (042)	360 000	376 080	376 073	100,00%
Opérations d'ordre - Intérieur section (043)				
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>3 094 550</b>	<b>15 843 243</b>	<b>14 526 550</b>	<b>92%</b>

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 14 526 550 €, dont 14 150 477 € de recettes réelles et 376 073 € de recettes d'ordre.

La principale ressource du budget de l'eau provient des produits issus de la facturation aux abonnés (surtaxes et redevances des Agences de l'eau, frais accessoires, branchements neufs et vente d'eau) pour 13 858 805 €. Au même titre que les dépenses, une partie des produits de facturation liée à 2018 n'a pu être versée avant la clôture de l'exercice et a donc fait l'objet d'un rattachement.

Les autres recettes sont issues de subventions versées par l'Agence de l'Eau, notamment pour la protection de la Sorme (43 121 €) et du remboursement du budget principal au budget

annexe pour les charges liées à la défense incendie (200 000 €).

Sont également incluses dans les recettes la participation au titre du fonds de soutien (24 089 €) et le reversement par CME du fonds de solidarité logement (19 366 €).

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions pour 376 073 €.

### III - L'évolution des indicateurs de gestion

L'évolution de la chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	CA 2017	CA 2018
RRF	2 734 550	14 150 477
DRF hors intérêts	485 162	8 956 020
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>2 249 388</b>	<b>5 194 457</b>
Intérêts de la dette	264 379	271 930
<b>Epargne brute</b>	<b>1 985 009</b>	<b>4 922 527</b>
Rembt capital de la dette	429 187	526 983
<b>Epargne nette</b>	<b>1 555 822</b>	<b>4 395 544</b>

A noter que la comparaison avec l'exercice 2017 a peu de sens, compte tenu de la mise en place du nouveau mode de gestion en 2018, qui intègre l'ensemble des charges et des recettes liées à la compétence de l'eau potable. Cependant, les soldes intermédiaires de gestion sont à des niveaux très satisfaisants en 2018.

	CA 2017	CA 2018
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>5,17</b>	<b>2,01</b>
Capital de la dette au 31/12	10 526 110	10 154 276
Aide fds de soutien au 31/12	264 974	240 885

Le ratio de capacité de désendettement (qui mesure le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire du budget) affiche une nette amélioration par rapport au CA 2017 puisqu'en plus de prendre en compte une épargne brute beaucoup plus élevée, il est poursuivi une phase de désendettement (aucune nouvelle dette n'ayant été contractée sur l'année).

### IV -Les dépenses d'investissement pour 13 854 414 € HT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 13 854 414 €, dont 13 478 341 € en opérations réelles et 376 073 € en opérations d'ordre.

Dépenses d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Etudes (20)		20 000	12 860	64,30%
Travaux (21)	1 732 423	15 164 686	12 863 677	84,83%
Rembt. Capital de la dette (16)	429 187	531 000	526 983	99,24%
Immobilisations en cours (23)		311 000	74 821	
Déficit d'investissement reporté (001)		897 250		0,00%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 161 610</b>	<b>16 923 936</b>	<b>13 478 341</b>	<b>80%</b>
Opérations d'ordre (040)	360 000	376 080	376 073	100,00%
Opérations d'ordre - Intérieur section (041)	288 721	0	0	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 810 331</b>	<b>17 300 016</b>	<b>13 854 414</b>	<b>80%</b>

Le budget de l'eau totalise 12 951 357 € de dépenses d'équipement, dont les principales opérations réalisées sont décrites ci-dessous :

- L'intégration, dans l'actif de la collectivité, de l'usine de la Couronne, pour 9 628 872 € (contrepartie équilibrée en recettes d'investissement) ;
- 717 613 € versés au titre du solde de l'usine de la Couronne ;
- Des travaux divers sur les réseaux, notamment à Torcy, Gourdon, Montceau et Sanvignes pour 1 459 949 € ;
- Le fonds de travaux versé au régisseur pour 500 000€ ;
- La poursuite des programmes de renforcement de la protection des ressources Nord et Somme pour 117 484 € ;
- Des travaux sur les réservoirs d'eau potable, notamment à Saint-Berain et Montcenis, pour 77 732 € ;
- Des extensions de réseaux notamment à Ecuisses, au Creusot et à Saint-Symphorien pour 125 827 € ;
- La poursuite des travaux sur le barrage de la Somme et les réserves pour 92 058 €.

Le remboursement du capital de la dette est de 526 983 €, en augmentation par rapport à 2017 (conséquence du précédent réaménagement).

Les dépenses d'ordre correspondent aux amortissements des subventions (376 073 €), qui viennent en contrepartie des recettes d'ordre constatées en fonctionnement.

Enfin, il est précisé que le montant des restes à réaliser 2018 pour les dépenses d'investissement s'élève à 1 232 672,13 €.

#### **V -Les recettes d'investissement pour 12 099 414,00 € HT**

Les dépenses d'investissement sont financées à hauteur de 11 047 791 € par des recettes réelles et par des recettes d'ordre pour un montant de 1 051 623 €.

Recettes d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Dotations, fonds divers (10)	844 780	7 118 021	7 118 021	100,00%
Subventions (13)	378 448	860 484	187 773	21,82%
Immobilisations en cours (23)		3 500 000	3 500 000	100,00%
Immobilisations financières (27)	162 894	241 997	241 997	100,00%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 386 122</b>	<b>11 720 503</b>	<b>11 047 791</b>	<b>94%</b>
Opérations d'ordre (040)	1 046 154	1 346 154	1 051 623	78,12%
Opérations d'ordre - Intérieur section (041)	288 721	0	0	#DIV/0!
Autofinancement (021)		4 233 359		0,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 720 997</b>	<b>17 300 016</b>	<b>12 099 414</b>	<b>70%</b>

En dehors de l'excédent de fonctionnement capitalisé (989 149,32 €), les recettes réelles d'investissement se composent dans un premier temps de la recette constatée dans le cadre de l'intégration de l'usine de la Couronne (9 628 872 €).

Elles intègrent également des subventions perçues pour un montant de 187 773 €. Elles correspondent au solde de la subvention versée par le FEDER pour les travaux réalisés dans le cadre du Site industriel (157 000 €) et par l'Agence de l'eau pour la préservation du lac de la Somme (19 272 €). Les opérations de TVA correspondant au solde du précédent contrat s'élèvent à 241 997 €.

Les recettes d'ordre correspondent quant à elles principalement aux amortissements des immobilisations pour 1 010 470 €.

Enfin, il est précisé que le montant des restes à réaliser 2018 pour les recettes d'investissement s'élève à 288 000 €.

## **VI – Résultats de l'exercice 2018**

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement dégage un excédent de 4 246 976,86 € et la section d'investissement, un déficit de 1 754 999,57 €.

Ces résultats, une fois corrigés des résultats de l'exercice antérieur, sont ramenés à 5 600 050,76 € d'excédent pour la section de fonctionnement et à 2 652 249,27 € de déficit d'investissement, soit un excédent global de 2 947 801,49 €.

Cet excédent, après prise en compte des restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement, est ramené à 2 279 122,10 €.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'une délibération distincte.

## **Partie III -Compte administratif -Budget annexe Assainissement Collectif**

L'exécution du budget de l'assainissement collectif se présente de la manière suivante:

### **I -Les dépenses d'exploitation pour 7 440 573 € HT**

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Charges à caractère Général (011)	297 935	4 063 000	4 024 135	99,04%
Charges de personnel (012)		373 000	356 022	95,45%
Atténuations de produit (014)		700 000	700 000	100,00%
Autres charges de gestion courante (65)	23 846	651 000	615 049	94,48%
Charges financières (66)	198 552	201 984	194 077	96,09%
Charges exceptionnelles (67)		167 000	167 000	100,00%
Dépenses imprévues (022)		302 000		0,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>520 333</b>	<b>6 457 984</b>	<b>6 056 283</b>	<b>93,78%</b>
Opérations d'ordre (042)	1 350 000	1 436 000	1 384 290	96,40%
Autofinancement (023)	0	1 207 285	0	0,00%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 870 333</b>	<b>9 101 269</b>	<b>7 440 573</b>	<b>81,75%</b>

Comme pour le budget annexe eau potable, les charges de fonctionnement du budget assainissement collectif comprennent, en grande partie, les dépenses liées au contrat de régie intéressée.

Les charges à caractère général ont majoritairement concerné, pour les dépenses hors régie intéressée : des dépenses de maintenance pour l'entretien des déversoirs d'orage (79 916 €), le paiement des taxes foncières (17 438 €), le contrôle de branchements d'assainissement (6 086 €) et les frais liés à la mise en place de servitudes (5 245 €).

L'autre partie des charges à caractère général sont liées au remboursement de charges au régisseur et représente environ 3 910 900 €, se répartissant ainsi :

- Consommations électriques pour 424 000 €,
- Charges de personnel pour 1 298 000 €,
- Produits de traitement pour 238 000 € et 364 000 € au titre de l'évacuation et du traitement des boues,
- Réalisation d'analyses pour 47 000 €,
- Charges liées à la sous-traitance pour 1 082 190 €,
- Remboursement de charges diverses (télécommunications, assurances et entretiens des engins et du matériel roulant) pour 378 900 €.

Toutes les factures de remboursement de charges n'ayant pu être transmises par CME avant la clôture de l'exercice, une partie de ces charges a donc fait l'objet de rattachements, afin de les comptabiliser au titre de l'exercice 2018.

Le remboursement des charges de personnel au budget principal s'élève à 356 022 €.

Les atténuations de produit correspondent au reversement des redevances perçues aux agences de l'eau et représentent 700 000 €.

Les charges de gestion courante comprennent principalement la contribution aux services centraux (508 000 €) et la redevance annuelle versée au régisseur dans le cadre de divers renouvellements (68 000 €).

Les charges financières se sont élevées à 194 077 €.

Les charges exceptionnelles correspondent au résultat et à l'intéressement versés au régisseur, pour 167 000 € (montant qui fait l'objet d'un rattachement dans l'attente du compte d'exploitation définitif).

Les dépenses d'ordre correspondent aux opérations d'amortissement pour 1 384 290 €.

## II -Les recettes d'exploitation pour 8 563 538 € HT

Recettes de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Vente de prestations (70)	1 803 687	7 222 000	7 201 544	99,72%
Subventions et participations (74)	7 178	916 000	911 000	99,45%
Produits exceptionnels (77)	8 814	0	4	
Excédent de fonct. reporté (002)		512 269		0,00%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 819 679</b>	<b>8 650 269</b>	<b>8 112 549</b>	<b>94%</b>
Opérations d'ordre (042)	421 000	451 000	450 989	100,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 240 679</b>	<b>9 101 269</b>	<b>8 563 538</b>	<b>94%</b>

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 8 563 538 €, dont 8 112 549 € en opérations réelles et 450 989 € en opérations d'ordre.

La principale ressource du budget est issue des produits issus de la facturation (surtaxes et redevance des Agences de l'eau, frais accessoires et branchements neufs) pour 7 201 544 €. Au même titre que les dépenses, une partie des produits de facturation liée à 2018 n'a pas été versée avant la clôture de l'exercice et a donc fait l'objet d'un rattachement.

Les autres recettes sont issues du remboursement du budget principal de la charge portée par le budget annexe pour la défense incendie (911 000€).

Les opérations d'ordre correspondent en totalité à l'amortissement des subventions pour 450 989 €.

## III - L'évolution des indicateurs de gestion

L'évolution de la chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	CA 2017	CA 2018
RRF	1 819 679	8 112 549
DRF hors intérêts	321 781	5 862 206
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>1 497 899</b>	<b>2 250 343</b>
Intérêts de la dette	198 552	194 077
<b>Epargne brute</b>	<b>1 299 347</b>	<b>2 056 266</b>
Rembt capital de la dette	231 565	203 289
<b>Epargne nette</b>	<b>1 067 781</b>	<b>1 852 977</b>

Pour les mêmes raisons que le budget annexe Eau, la comparaison avec l'exercice 2017 n'a pas de sens. Les soldes intermédiaires de gestion restent cependant satisfaisants.

	CA 2017	CA 2018
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>4,35</b>	<b>2,72</b>
Capital de la dette au 31/12	5 654 369	5 597 771

La capacité de désendettement, mesurant le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute, affiche également une amélioration en raison de l'absence de nouvel emprunt contracté et la prise en compte d'un montant d'épargne brute plus important.

#### IV -Les dépenses d'investissement pour 2 435 881 € HT

Dépenses d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Etudes (20)	1 305	414 979	39 242	9,46%
Travaux (21)	1 512 931	3 116 327	1 659 559	53,25%
Dotations, Fonds divers et réserves (10)	3 865	0	0	
Immobilisations en cours (23)		491 000	82 454	
Rembt. Capital de la dette (16)	231 565	213 915	203 289	95,03%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 749 665</b>	<b>4 236 221</b>	<b>1 984 544</b>	<b>47%</b>
Opérations d'ordre (040)	421 000	451 000	450 989	100,00%
Opérations d'ordre - Intérieur section (041)	283 031	350	349	99,64%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 453 696</b>	<b>4 687 571</b>	<b>2 435 881</b>	<b>52%</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 435 881 €, dont 1 984 544 € en opérations réelles et 451 338 € en opérations d'ordre.

Le budget de l'assainissement collectif totalise 1 781 254 € de dépenses d'équipement, dont les principales opérations réalisées sont:

- Différents travaux sur les réseaux d'assainissement collectif à Montceau, Saint Eusèbe, Le Breuil, le Creusot et Montcenis notamment, pour 627 506 €.
- Des travaux pour la rénovation des réseaux de la RCEA pour 37 407 €.
- Des frais d'expertise liés au démarrage des schémas directeurs pour 38 447 €
- La poursuite des travaux d'extension de réseau qui accompagnent le développement des activités économiques, de la zone Coriolis notamment, pour 226 039 €.
- La participation aux branchements pour 157 935 €.
- Des travaux d'extension de réseaux, en accompagnement de certaines opérations réalisées sur le budget principal pour 609 398 €.

Sont également incluses dans les dépenses d'investissement les charges de renouvellement programmées versées au régisseur pour 82 453 €.

Le remboursement du capital de la dette représente 203 289 €.

Les dépenses d'ordre correspondent aux amortissements des subventions pour 450 989 €, qui viennent en contrepartie des recettes d'ordre constatées en fonctionnement.

Enfin, il est précisé que le montant des restes à réaliser 2018 pour les dépenses d'investissement s'élève à 751 442,86 €.

## V -Les recettes d'investissement pour 1 699 523 €

Recettes d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Excédent reporté (001)		106 586		
Excédent de fonct. Capitalisé (10)	234 851	0	0	
Subventions (13)	380 279	558 022	139 148	24,94%
Emprunts u (16)	153 242	1 203 592	0	0,00%
Autres immobilisations financières (27)	191 784	175 736	175 736	100,00%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>960 156</b>	<b>2 043 936</b>	<b>314 884</b>	<b>15%</b>
Opérations d'ordre (040)	1 350 000	1 436 000	1 384 290	96,40%
Opérations d'ordre - Intérieur section (041)	283 031	350	349	99,64%
Autofinancement (021)		1 207 285		
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 593 187</b>	<b>4 687 571</b>	<b>1 699 523</b>	<b>36%</b>

Les dépenses d'investissement sont financées à hauteur de 314 884 € par des recettes réelles et par des recettes d'ordre pour un montant de 1 384 639 €.

Les recettes réelles d'investissement se composent dans un premier temps par les subventions perçues pour un montant de 139 148 €, dont une partie a été versée par le FNADT et le Conseil Régional au titre des travaux réalisés dans la zone Coriolis (105 810 €) et par l'Agence de l'eau au titre des traitements réalisés dans les stations d'épuration (33 337 €).

L'autre partie des recettes réelles concernent les opérations liées à la récupération de la TVA, liées à l'ancien contrat d'affermage, pour 175 736 €.

Les recettes d'ordre correspondent quant à elles aux amortissements des immobilisations pour 1 384 290 €.

Enfin, il est précisé que le montant des restes à réaliser 2018 pour les recettes d'investissement s'élève à 288 000 €.

## VI – Résultats de l'exercice 2018

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement dégage un excédent de 1 122 964,68 € et la section d'investissement un déficit de 736 358,46 €, soit un excédent global pour l'exercice 2018 de 386 606,22 €.

Ces résultats, une fois corrigés des résultats de l'exercice antérieur, sont ramenés à 1 635 234,15 € d'excédent pour la section de fonctionnement et 629 772,84 € de déficit pour la section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 1 005 461,31 €.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'une délibération distincte.

## Partie IV -Compte administratif -Budget annexe Assainissement non collectif (SPANC)

L'exécution du budget SPANC se présente ainsi :

## I -Les dépenses de fonctionnement pour 112 750 €

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Charges à caractère Général (011)	40 304	81 504	3 548	4,35%
Charges de personnel (012)		90 000	84 552	93,95%
Dépenses imprévues (022)		10 000		
Autres charges Gestion courante (65)		1 000	84	8,42%
Charges exceptionnelles (67)	0	18 000	11 620	64,56%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>40 304</b>	<b>200 504</b>	<b>99 805</b>	<b>49,78%</b>
Virement à la section d'investissement (023)	0	6 000	0	0,00%
Opérations d'ordre (042)		13 000	12 945	99,58%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>40 304</b>	<b>219 504</b>	<b>112 750</b>	<b>51,37%</b>

Les dépenses de fonctionnement correspondent à des charges à caractère général, essentiellement, de la maintenance de logiciels et à des charges de personnel (remboursement au budget principal pour 84 552 €).

Les charges exceptionnelles constatent des régularisations dans le cadre des facturations de la part assainissement non collectif (11 620 €).

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement du logiciel acquis en 2017 (12 945 €).

## II -Les recettes de fonctionnement pour 104 110 €

Recettes de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Redevance ANC (70)	66 396	106 450	103 761	97,47%
Subventions et participations (74)	4 949	8 000	0	0,00%
Autres produits exceptionnels (77)			349	
Excédent de fonct. reporté (002)		105 054		0,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>71 345</b>	<b>219 504</b>	<b>104 110</b>	<b>47%</b>

Les recettes, qui financent ces dépenses, sont essentiellement issues de la facturation des diagnostics réalisés en cas de vente (5940 €), des redevances d'assainissement non collectif reversées par le régisseur (74 598 €), ainsi que des contrôles périodiques et des installations neuves, réalisés en régie directe (21 640 €).

## III -Les recette d'investissement pour 43 082 €

Recettes d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Virement de la section de fonctionnement (021)		6 000		0,00%
Dotations, Fonds divers et réserves (10)		25 890	30 137	116,40%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>31 890</b>	<b>30 137</b>	<b>95%</b>
Opérations d'ordre (040)		13 000	12 945	99,58%
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>44 890</b>	<b>43 082</b>	<b>95,97%</b>

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée sur l'exercice 2018. Les recettes d'investissement concernent, d'une part, la capitalisation de l'excédent de fonctionnement (30 137 €), et d'autre part, l'amortissement du logiciel acquis en 2017.

#### **IV -Résultat de l'exercice 2018**

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement dégage un déficit de 8 639,07 € et un excédent d'investissement de 43 082 €. Avec la prise en compte des résultats antérieurs, le résultat de clôture est excédentaire de 113 606,60 €.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'une délibération distincte.

#### **Partie V -Compte administratif -Budget annexe Transports**

L'exécution du budget transports se présente de la manière suivante:

##### **I -Les dépenses de fonctionnement pour 3 996 970 € HT**

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Charges à caractère Général (011)	3 332 347	3 665 268	3 499 176	95,47%
Charges de personnel (012)		25 000	25 000	
Dépenses imprévues (022)		235 330		
Autres charges de gestion courante (65)	9 062	23 000	1 190	5,17%
Charges exceptionnelles (67)		10 000		
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>3 341 409</b>	<b>3 958 598</b>	<b>3 525 367</b>	<b>89,06%</b>
Virement à la section d'investissement (023)		405 555		
Opérations d'ordre (042)	661 612	479 043	471 603	98,45%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 003 021</b>	<b>4 843 196</b>	<b>3 996 970</b>	<b>82,53%</b>

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement, hors dépenses imprévues, s'élève à 95,7 % par rapport à la dotation totale votée en 2018.

Les charges à caractère général sont consacrées, majoritairement, aux dépenses liées au contrat de transport urbain avec Creusot Montceau Transport pour 3 225 101 €, ainsi que le

marché de transport à la demande pour 193 069 €.

Le remboursement des charges de personnel au budget principal s'élève à 25 000 €.

Les autres charges de gestion courante correspondent aux remboursements de trop perçu de versement transport (1 190 €).

Les dépenses d'ordre sont principalement liées aux opérations d'amortissement (452 560 €), aux opérations liées aux différentes cessions de bus réalisées sur l'exercice (19 042 €).

Les dépenses d'exploitation sont en augmentation de 5,5% par rapport au CA 2017. Cela est principalement dû aux révisions de prix appliquées dans le cadre du marché de transport urbain.

## **II -Les recettes de fonctionnement pour 4 857 596 € HT**

Recettes de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Régie transports (70)	352 698	390 905	355 858	91,03%
Versement transports (73)	4 058 260	3 670 000	3 949 618	107,62%
Autres produits de Gestion courante (75)	74 334	54 000	67 138	
Produits exceptionnels (77)	39 716	425 682	425 681	100,00%
Excédent de fonct. reporté (002)		243 299		0,00%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>4 525 008</b>	<b>4 783 886</b>	<b>4 798 295</b>	<b>100,30%</b>
Opérations d'ordre (042)	16 000	59 310	59 301	99,99%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 541 008</b>	<b>4 843 196</b>	<b>4 857 596</b>	<b>100%</b>

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4 857 596 €, dont 4 798 295 € en opérations réelles et 59 301 € en opérations d'ordre.

La principale ressource du budget des transports provient du versement transport (3 949 618 €).

Les autres recettes sont issues des ventes de titres de transport et du transport à la demande pour 355 858 € dans le cadre de de la régie intéressée.

Les autres produits de gestion courante correspondent, pour partie, aux allocations compensatrices du versement transport perçues au titre de 2017 (57 174), € pour la perte de recettes suite à la réduction du champ des employeurs assujettis (employeurs dont l'effectif compte au moins 11 salariés contre 9 en 2015).

Enfin, les produits exceptionnels proviennent de l'indemnité perçue de la compagnie d'assurance suite au sinistre Dommage Ouvrage instruit pour le parking du dépôt de bus.

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions pour 59 301 €.

## **III -Les dépenses d'investissement pour 737 664 € HT**

Les dépenses d'investissement sont de 737 664 €, dont 678 362 € de dépenses réelles et 59 301 € de dépenses d'ordre.

Dépenses d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Déficit d'investissement reporté (001)		621 543		
Concessions et droits assimilés (20)		29 050	11 000	
Immobilisations corporelles (21)	13 430	798 238	667 362	83,60%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>13 430</b>	<b>1 448 831</b>	<b>678 362</b>	<b>47%</b>
Opérations d'ordre (040)	16 000	59 310	59 301	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>29 430</b>	<b>1 508 141</b>	<b>737 664</b>	<b>49%</b>

Les dépenses réelles d'investissement concernent principalement le solde du rachat des dépôts de bus (250 630 €) et la réalisation des travaux de déconstruction de l'actuelle chaussée et de réalisation d'une nouvelle chaussée de ce dépôt de bus (388 204 €).

Les dépenses d'ordre correspondent aux amortissements des subventions, qui viennent en contrepartie des recettes d'ordre constatées en fonctionnement.

#### **IV -Les recettes d'investissement pour 1 095 146 € HT**

Recettes d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Dotations, Fonds divers et réserves (10)		623 543	623 543	
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>623 543</b>	<b>623 543</b>	<b>100%</b>
Virement de la section de fonctionnement (021)		405 555		
Opérations d'ordre (040)	661 612	479 043	471 603	98,45%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>661 612</b>	<b>1 102 586</b>	<b>1 095 146</b>	<b>99%</b>

Les recettes d'investissement correspondent exclusivement à la capitalisation d'une part de l'excédent de fonctionnement (623 453 €) et à des recettes d'ordre liées aux amortissements des immobilisations pour 471 603 €.

#### **V -Résultats de l'exercice 2018**

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement dégage un excédent de 860 626,51 € et la section d'investissement un excédent de 357 482,01 €, soit un excédent global pour l'exercice 2018 de 1 218 108,52 €.

Ces résultats, une fois corrigés des résultats de l'exercice antérieur, sont ramenés à 1 103 925,66 € d'excédent pour la section de fonctionnement et 264 060,75 € de déficit pour la section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 839 864,91 €.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'une délibération distincte.

## **Partie VI -Compte administratif -Budget annexe Ecomusée**

L'exécution du budget Ecomusée se présente ainsi :

### **I -Les dépenses de fonctionnement pour 817 972 €**

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Charges à caractère Général (011)	355 853	391 545	332 331	84,88%
Charges de personnel (012)	505 006	482 721	481 929	99,84%
Dépenses imprévues (022)	0	10 500	0	0,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>860 859</b>	<b>884 766</b>	<b>814 260</b>	<b>92,03%</b>
Dotations aux amortissements	3 710	4 000	3 712	92,81%
Virement à la section d'invest. (023)	0	26 091	0	0,00%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>864 569</b>	<b>914 857</b>	<b>817 972</b>	<b>89,41%</b>

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses imprévues) s'élève à 93,1%, et se décomposent comme suit :

Les charges à caractère général concernent en majorité la programmation scientifique et culturelle à travers différentes expositions, conférences et animations (266 141 €). Notamment l'exposition sur le thème « Mai 68, 50 ans après ... », la nuit des musées avec notamment une animation interactive en extérieur de scénographie vidéo-projetée, les journées européennes du patrimoine avec le dernier volet (n°3) proposé par la Compagnie Zumbo, la mise en son et lumière du salon des deux Amériques et un cycle de conférences (sortie d'un nouvel ouvrage sur les cristaux du Creusot, sur un documentaire sur Christian Bobin et son œuvre ...).

Par ailleurs, il est constaté le remboursement des charges liées au bâtiment à la commune du Creusot (66 190 €).

Les charges de personnel représentent 481 929 €.

### **II -Les recettes de fonctionnement pour 833 306 €**

Recettes de fonctionnement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Atténuations de charges (013)	3 778	5 000	954	19,07%
Vente produits (70)	63 400	58 000	64 158	110,62%
Subventions et participations (74)	786 814	744 049	768 093	103,23%
Produits exceptionnels (77)	720	0	102	
Excédent de fonct. reporté (002)	0	107 808	0	0,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>854 712</b>	<b>914 857</b>	<b>833 306</b>	<b>91%</b>

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 833 306 €, dont l'essentiel provient de la subvention d'équilibre versée par le Budget Principal (684 049 €) et des subventions versées par le Conseil régional et la DRAC pour la programmation scientifique et culturelle 2018 et l'exposition mai 68 (82 388 €).

Des recettes ont également été perçues au titre des visites des différents sites (MHI, Villa Perrusson) et des ventes en boutique et de la billetterie (64 158 €).

### III -Les dépenses d'investissement pour 2 034 993 €

Dépenses d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Immobilisations corporelles (21)	14 519	35 158	34 993	99,53%
Dépenses imprévues (020)		1 006		
Immobilisations en cours (23)		10 000		
	14 519	46 164	34 993	
Opérations d'ordre (041)		2 000 000	2 000 000	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>14 519</b>	<b>2 046 164</b>	<b>2 034 993</b>	<b>99%</b>

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 34 993 € et correspondent à l'acquisition de matériel et mobilier pour l'exposition mai 68 (28 309 €) et de matériel informatique (4 977 €). Les opérations d'ordre correspondent à l'intégration en régularisation des collections et biens de l'Ecomusée dans l'actif (2 000 000 €), la contrepartie se trouvant en recettes d'investissement.

### III -Les recettes d'investissement pour 2 005 427 €

Recettes d'investissement	CA 2017	Budget Total voté 2018	CA 2018	Réalisation
Excédent reporté (001)		16 073		
Virement de la section de fonct. (021)	0	26 091	0	0,00%
Dotations, Fonds divers et réserves (10)	42 354	0	1 715	#DIV/0!
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>42 354</b>	<b>42 164</b>	<b>1 715</b>	<b>4%</b>
Opérations d'ordre (040)	3 710	4 000	3 712	92,81%
Opérations d'ordre (041)		2 000 000	2 000 000	
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>46 064</b>	<b>2 046 164</b>	<b>2 005 427</b>	<b>98%</b>

Les recettes d'investissement d'un montant de 2 005 427 € se composent du FCTVA perçu au

titre des dépenses 2017 pour 1715 €, et d'opérations d'ordre au titre de l'amortissement des immobilisations (3 712 €) et de l'intégration des biens de l'Ecomusée dans l'actif (2 000 000 €).

#### **IV -Résultats de l'exercice 2018**

Au vu des éléments qui précèdent, la section de fonctionnement dégage un excédent de 15 333,91 € et la section d'investissement un déficit de 29 565,90 €, soit un déficit global pour l'exercice 2018 de 14 231,99 €.

Ces résultats, une fois corrigés des résultats de l'exercice antérieur, sont ramenés à 123 141,76 € d'excédent pour la section de fonctionnement et 13 492,92 € de déficit pour la section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 109 648,84 €.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'une délibération distincte.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
Étant précisé que David MARTI intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote,  
DECIDE

- D'adopter le compte administratif 2018 de la Communauté Urbaine le Creusot Montceau-les-Mines pour chacun des budgets (principal et budgets annexes).

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 3 mai 2019  
et publié, affiché ou notifié le 3 mai 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' and 'M' intertwined, with a small vertical mark to the right.

LE PRÉSIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a large, stylized 'H' and 'M' intertwined, with a small vertical mark to the right.